

Environnement et Production Propre : Le Centre Marocain de Production Propre distingué en Suisse

Le Centre Marocain de Production Propre (CMPP) a été primé le 8 septembre 2006 à Genève, par la Fondation Suisse Maroc pour le Développement Durable (FMSD), pour son action menée auprès des entreprises, les sensibilisant au sujet de respect de l'environnement. D'après les responsables, ce prix vient récompenser la contribution au développement humain durable et à la protection de l'environnement. Il est destiné à récompenser toute entité ayant oeuvré à une réalisation exemplaire dont l'impact est positif en termes de développement humain durable.

La remise de prix a eu lieu, au cours du premier symposium économique, organisé à Genève par FMSD. Pour M. Smail Al Hilali, Directeur du CMPP, c'est une grande satisfaction, qui honore l'institution qu'il dirige. L'idée du symposium est de saisir les opportunités d'investissement au Maroc, mais aussi de primer certains partenaires sociaux économiques évoluant dans les deux pays et s'activant dans le développement humain durable, souligne-t-il.

On peut dire que c'est une récompense bien méritée, puisque de par ses missions, le CMPP a organisé plusieurs séminaires nationaux sur les thématiques liées aux modes de production propres et durables. Ces séminaires ont vu la participation de plus de 300 entreprises, associations professionnelles, institutions financières et organismes publics qui ont bénéficié des outils d'information et de sensibilisation du CMPP, nous a-t-on appris. Pour informer les entreprises marocaines sur leurs projets de mise à niveau environnementale, pilotés par le Centre dans le cadre de la coopération bilatérale ou multilatérale, un site web (www.cmpp.ma) est également mis à jour.

Le Développement Durable, un luxe?

A la question de savoir si le fait d'investir dans le développement durable est un luxe pour la PME, M. Hilali tranche sèchement et avance que : "les entreprises, avec lesquelles nous avons travaillé, ont su que faire de l'environnement c'est aussi faire de l'économie pour l'entreprise..., c'est être plus compétitif". L'exemple de l'industrie de poissons, grande consommatrice d'eau, est édifiant. A Agadir et à Casablanca, des entreprises ont pu la réduire à 65%, ce qui signifie une baisse significative de coûts. Il ajoute que ce genre d'économies reste encore plus important lorsqu'on considère l'énergie, où on peut atteindre des baisses de 30% sur les consommations de fuel. Ainsi, en opérant des pratiques de production durable, qui respectent l'environnement, on peut réaliser des économies importantes.

Comme pour signifier l'engagement de l'Etat dans ce combat, des membres du Gouvernement et du monde de l'entreprise ont assisté à cette manifestation. Il s'agissait de M. Nabil Benabdallah, Ministre de la Communication et porte parole du Gouvernement, M. Adil Douiri, Ministre du Tourisme, de l'Artisanat et de l'Economie Sociale, et M. Mohamed Guédira, Ambassadeur du Maroc auprès de la Confédération Helvétique.



Trois questions à M. Al Hilali, Directeur du CMPP

La Nouvelle Tribune : Que représente pour le CMPP, un tel trophée?

M. AL HILALI : C'est très encourageant! Il faut d'abord savoir que le CMPP est le fruit d'un partenariat Public- Privé entre le ministère de l'Industrie marocain et la CGEM, et qu'il bénéficie d'un financement de la Suisse, de par le Secrétariat à l'Economie Suisse. Sa principale mission est l'assistance technique aux entreprises marocaines pour l'intégration du mode de production durable. Nous avons donc présenté notre candidature pour montrer des cas pratiques de développement durable réalisés. Nous avons insisté sur l'aspect économique, et surtout l'aspect environnemental, mettant en exergue le fait qu'on peut mixer la performance économique à la performance environnementale. Bien sûr, lorsqu'on améliore la performance économique, on améliore aussi la performance sociale, et l'entreprise peut alors créer de la valeur, des emplois...

Nous avons alors présenté 3 projets qui ont été réalisés par le CMPP à partir de 2004, et qui ont retenu l'attention du Comité de sélection pour nous décerner ce prix.

Localement, où en est l'état d'avancement du Développement Durable au sein des entreprises?

A valeur d'aujourd'hui, nous avons travaillé avec des entreprises de différentes tailles, PME-PMI, et avons remarqué que l'effort



d'investissement, dans ce sens, est essentiellement fait par les entreprises exportatrices, ou filiales de multinationales, parce que soumises à la pression de leurs clients européens, qui ont des exigences en termes de qualité, de sécurité et d'environnement, voire de responsabilité sociale, ou parce que c'est entré dans leurs process depuis des années.

A notre niveau, nous avons remarqué que ces projets là nécessitent des investissements, alors que le système bancaire marocain n'est prompt à accompagner que les entreprises, qui ont une bonne santé financière. Cela prouve que les PME, qui ont d'autres priorités, liées à la fiscalité, aux ressources humaines..., avant de s'intéresser à l'environnement, sont laissées sur le carreau.

Quel effort de sensibilisation faites-vous dans l'utilisation des Mécanismes de Développement Propre (MDP)?

Sensibiliser et informer pour une plus importante utilisation des MDP rentre parfaitement dans nos missions. C'est la mise en oeuvre de conventions multilatérales environnementales. Nous avons déjà travaillé sur le Protocole de Montréal relatif aux substances relatives à l'appauvrissement de la couche d'ozone, sous l'égide du ministère de l'Industrie. Nous avons déjà sensibilisé les opérateurs et effectué des projets de reconversion de matériel utilisant des gaz plus réglementés.

Sur les MDP, qui font partie du Protocole de Kyoto pour les gaz à effet de serre, nous avons fait des sessions de sensibilisation avec des experts nationaux, mais aussi procédé à la prospection d'entreprises nationales pour savoir quels types de projets seraient éligibles aux MDP..

Il faut reconnaître que le Maroc est pionnier dans ce domaine, étant le premier pays à mettre en place l'Autorité nationale de tutelle des ER (NDLR : Énergies Renouvelables), à mettre en place des procédures pour postuler à des projets MDP..., nous avons juste remarqué que les premiers projets initiaux avaient été réalisés par des grands groupes, notamment par Lafarge Maroc à Tétouan pour le parc éolien, l'ONE pour certaines centrales électriques, et l'OCP.

Maintenant nous voulons démocratiser un peu plus l'accès à ce genre de projet pour les PME-PMI. Si la démarche était très longue au départ, aujourd'hui avec l'expérience qui est acquise, et une expertise nationale qui a été formée, les délais sont drastiquement réduits pour faire des projets MDP. Nous avons beaucoup d'atouts, maintenant il faut aller au-delà et chercher les applications industrielles à ces énergies.

Propos recueillis par Daouda MBaye